

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIZIER**  
**COMMUNE D'ECLARON-BRAUCOURT-STE-LIVIERE**  
**PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 5 JUILLET 2023**

Le cinq juillet deux-mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal d'ECLARON-BRAUCOURT-STE-LIVIERE s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie d'Eclaron, en session ordinaire, en vertu de la convocation adressée par Monsieur Jean-Yves MARIN, Maire, le vingt-huit juin deux mille vingt-trois.

Mentionnée au registre et affichée à la porte de la mairie le vingt-huit juin deux mille vingt-trois.

Etaient présents :

M. MARIN Jean-Yves, Mme GLOWIAK Delphine, M. GERVAISOT Francis, Mme VINCENOT Géraldine, Mme DELORME Ghislaine, Mme STEINBACH Anne-Marie, Mme VOINCHET Annie, Mme PFLUGER Francine, M. JAQUET Bruno, Mme HEILMER Mélanie, M. FRONT Ludovic, M. DHAINÉ Mathieu, M. POULIN David, Mme PUISSANT Myriam, M. RIMBERT Olivier, M. HISPART Luc, Mme LIGIER Laure, M. GROSJEAN Thomas.

Procurations :

M. GUILLAUME Philippe a donné pouvoir à M. MARIN Jean-Yves.

Etaient absents :

M. RIMBERT Olivier est arrivé en cours de séance et n'a pas pris part aux votes des délibérations.

Mme PUISSANT Myriam est arrivée en cours de séance et n'a pas pris part aux votes des délibérations 1 et 2.

A été nommée secrétaire de séance : Mme VINCENOT Géraldine.

Les comptes-rendus des conseils municipaux des 24 mai 2023 et 9 juin 2023 ont été adoptés à l'unanimité.

**N° 230705-01 : SERVICE DE TRANSPORTS SCOLAIRES DES ENFANTS DE SAINTE-LIVIERE ET BRAUCOURT SCOLARISE AU GROUPE SCOLAIRE D'ECLARON – PRISE EN CHARGE FINANCIERE PAR LA COMMUNE – ANNEE SCOLAIRE 2023/2024**

La commune fait actuellement bénéficier aux parents d'élèves des classes maternelles et primaires utilisant le service des transports scolaires d'une prise en charge financière de la facture sur cette prestation. Sont concernés les enfants fréquentant le groupe scolaire d'Eclaron domiciliés à Braucourt et Sainte-Livière.

Monsieur le Maire a proposé à l'assemblée de renouveler cette prise en charge financière par la commune à hauteur de 15 euros par enfant utilisant le transport scolaire. Ce montant représente les frais de dossier engendrés par la mise en place de cette prestation de service public.

Le Conseil Municipal d'Eclaron-Braucourt-Ste-Livière, à l'unanimité, a émis un avis favorable sur cette prise en charge financière à hauteur de 15 euros par enfant scolarisé à Eclaron et domicilié à Braucourt et Sainte-Livière.

**N° 230705-02 : DECISION MODIFICATIVE – OUVERTURE DE CREDITS – BUDGET COMMUNE**

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer une augmentation des crédits sur l'exercice 2023 d'intégrer les travaux de l'Eglise de Braucourt vers leur compte définitif.

**BUDGET COMMUNE**

Investissement dépenses

041-2135 Autres installations +855 766.03

Investissement recettes

041- 2031 – Frais d'études +30 536.27

041- 2033 – Frais d'insertion +2 328.04

041-21318-Constructions autres bâtiments publics +2 980.28

041-2313 – Immobilisations en cours – Constructions +2 597.70

041-2316 – Immobilisations en cours – Restauration des collections +817 323.74

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal d'Eclaron-Braucourt-Ste-Livière, à l'unanimité, a autorisé les virements de crédits ci-dessus.

### **N° 230705-03 : ACQUISITION PARCELLE QUARTIER DE LA GARE – APPROBATION DE LA MODIFICATION PARCELLAIRE - VALIDATION DU DEVIS DU GEOMETRE ET DES FRAIS DE NOTAIRE**

Monsieur le Maire a proposé à l'assemblée d'acquérir un morceau des parcelles cadastrées AE 83-89-92-93-94 pour une contenance après bornage du géomètre estimée à 90m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé la modification parcellaire proposée par le géomètre ; a autorisé Monsieur le Maire à signer le devis du géomètre pour la modification de la parcelle ci-dessus ; a donné son accord pour l'acquisition à 5,00 euros le m<sup>2</sup> de la parcelle nouvellement cadastrée suivant plan annexé à la délibération ; a pris acte que les frais notariés seront supportés par la commune ; a autorisé Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et tout document s'y rapportant.

### **N° 230705-04 : NUMEROTATION MAISON EN CONSTRUCTION RUE DE LA GARE A ECLARON**

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales ; Considérant le permis de construire accordé pour une maison située « sur chemin Humbécourt centre » et cadastrée 182 Y 268 pour 1608 m<sup>2</sup> ; Considérant la nécessité d'attribuer un numéro à cette maison.

Monsieur le Maire a proposé « **65 ter rue de la gare.** »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal d'Eclaron-Braucourt-Ste-Livière, à l'unanimité, a adopté la numérotation telle que proposée par le Maire ; a chargé Monsieur le Maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste et des impôts.

## **AFFAIRES DIVERSES**

Télémedecine : la cabine est opérationnelle depuis le 29/06/2023. Une première consultation a eu lieu.

Programme voiries : le marché a été lancé sur la plateforme.

Festivités du 14 juillet : le programme sera diffusé :

Feu d'artifice le 13/07/2023 avec rassemblement à 22h Place Pelletier.

14 juillet : Dépôt de Gerbe à 10h à Braucourt

à 11h à Sainte-Livière

à 15h30 à Eclaron suivi des jeux habituels.

Demande d'un foodtruck : une autorisation a été donnée pour le mercredi à Sainte-Livière et une autre le lundi à Braucourt.

Gazette : une parution est prévue fin septembre. Les articles devront être soumis avant le 28/08/2023 dernier délai.

Soirée des associations : une soirée de présentation des associations est prévue le 8 septembre 2023 aux horaires de la sortie de l'école, au complexe Michel Marin.

Bilan des animations :

- Marathon et course cycliste : félicitations aux bénévoles éclaronnais ;
- Triathlon (passage de la partie cycliste) : bel évènement bien organisé ;
- Marché estival : la 3<sup>ème</sup> édition a démarré le 22/06 et s'achèvera le 31/08 ;
- Fête de la musique : beau succès populaire et belle implication des bénévoles ;
- Concert du 1<sup>er</sup> juillet à l'Eglise d'Eclaron : l'évènement a été apprécié.

Factures eau et assainissement : une permanence Suez s'est tenue en Mairie le 04/07. Les administrés rencontrant des difficultés ont pu être reçus.

Les premières factures d'eau Suez sont arrivées.

La délégation de service public prévoit 2 facturations par an.  
Les abonnés peuvent créer leur compte client et demander la mensualisation dès maintenant.

### **QUESTIONS DIVERSES**

M. GROSJEAN demande que la signalisation de l'entrée de l'aire de camping-car de Sainte-Livière soit renforcée.

Mme HEILMER propose un marquage au sol en plus de la signalisation existante. Un devis sera demandé.

Mme PUISSANT informe les membres du conseil des formalités faciles et simples pour obtenir le Pass'été proposé par la commune en allant directement à Saint-Dizier.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 heures 30.*